

Récit sur la soutenance des thèses d'Henri Bergson

Jorge Martin*
Universidad del Salvador
Universidad de Buenos Aires
Argentina

Resumen

A pesar de los esfuerzos de diversos historiadores, los orígenes de la filosofía de Henri Bergson continúan siendo misteriosos. En este trabajo presentamos un documento inédito sobre la defensa de sus dos tesis doctorales. Este relato no solo nos aporta algunos datos históricos que ignorábamos hasta ahora, sino que nos indica además lo que consideramos una de las claves para comprender su desarrollo intelectual.

Palabras clave: Henri Bergson, tesis doctorales, Edmond Got, cuerpo, arte

Abstract

Despite the efforts of several historians, the origins of the philosophy of Henri Bergson remain mysterious. This paper presents an unknown document on the defense of his two doctoral theses. This account not only gives us some historical data that we did not know so far, but also indicates what we consider one of the keys to understanding his intellectual development.

Keywords: Henri Bergson, doctoral theses, Edmond Got, body, art.

Résumé

En dépit des efforts de plusieurs historiens, les origines de la philosophie de Henri Bergson continuent d'être encore mystérieuses. Dans ce travail nous présentons un document inédit sur la soutenance de ses deux thèses de doctorat. Ce récit non seulement nous apporte certaines données historiques que nous ignorions jusqu'à

* Doctor en Filosofía. Secretario académico de la Facultad de Filosofía, Letras y Estudios Orientales de la Universidad del Salvador. Profesor en dicha casa de estudios y en la Universidad de Buenos Aires. Correo electrónico: profjlmartin@hotmail.com

Ideas, III, 3 (2017), pp. 27-38

© Universidad del Salvador. Escuela de Lenguas Modernas. Instituto de Investigación en Lenguas Modernas. ISSN 2469-0899

présent, mais en plus il nous indique ce que nous considérons une des clefs pour comprendre son développement intellectuel.

Mots clés: *Henri Bergson, thèses de doctorat, Edmond Got, corps, art.*

Fecha de recepción: 16-06-2016. **Fecha de aceptación:** 01-12-2016.

Nous savons peu de chose sur la soutenance des thèses de Bergson. Nous avons, d'un côté, le récit qui nous est transmis par Rose-Marie Mossé-Bastide (1955, p. 29 ; basé sur ce que lui a raconté Isidore Lévy, ancien élève du philosophe au collège Rollin, qui a été présent lors de cet événement), et d'un autre côté, les propres souvenirs de Bergson transmis à quelques-uns de ses interlocuteurs (Isaac Benrubi [1942, p. 70], Charles Du Bos [Bergson, 1959, p. 1542] et Lydie Adolphe [1951, pp. 181, 193 ; 1955, pp. 25-26]). Voilà pourquoi le texte que nous présentons, qui n'a été consigné avant par aucune bibliographie, peut nous aider à en savoir un peu plus sur ce moment crucial dans la vie intellectuelle de Bergson.

La note a paru dans la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, tome XIII, n° 3, pp. 129-134, le 15 février 1890. Il s'agit donc de l'une des premières publications, sinon la toute première, sur sa philosophie. Cette revue, qui a été publiée entre 1884 et 1894, présentait dans quelques-uns de ses numéros une rubrique consacrée aux thèses soutenues à la Faculté des Lettres de Paris. Nous ne connaissons pas le nom de l'auteur de ces comptes-rendus, car il ne signait qu'avec ses initiales : M.P. (on y trouve aussi ceux qui se rapportent à Pierre Janet [M.P., 1889] et à Alfred Baudrillard [M.P., 1890a]). Ce que l'on infère de ce récit pittoresque, c'est qu'il s'agissait d'une personne cultivée, mais sans formation philosophique (comme elle le reconnaît elle-même). En ce sens, ce texte n'a pas l'importance théorique des recensions qu'ont faites Georges Lechalas, Gustave Belot et Lucien Lévy-Bruhl de *L'Essai sur les données immédiates de la conscience* (Bergson, 2007, pp. 284-288), mais il n'en possède pas moins d'intérêt historique.

Dans une lettre adressée à Albert Kahn, datée du 4 juin 1888, Bergson signalait à son ami que ses thèses avaient déjà été acceptées pour la Sorbonne (Cœuré & Worms, 2003, p. 91). Il a eu le permis d'imprimer le 29 juin 1889 (Bergson, 1972, p. 1599). Sa soutenance, comme l'a indiqué André Robinet (*ibid.*), a eu lieu le 27 décembre de cette même année, et elle a duré quatre heures, devant un jury constitué par Paul Janet, Émile Boutroux

et Charles Waddington. Les deux thèses ont été examinées à tour de rôle, d'abord la latine, ensuite la principale. Malheureusement, Bergson ne paraît-il pas avoir établi un lien explicite entre les deux travaux.

Quant à la thèse secondaire *Quid Aristoteles de loco senserit*, les références dont nous disposons jusqu'à présent sont très succinctes. Elles renvoient à des phrases ingénieuses (« Nous allons *discedere de loco* » [Mossé-Bastide, 1955, p. 29]) et elles suggèrent que la principale reconnaissance qu'il a obtenue de la part du jury, c'est du point de vue stylistique, grâce à la grande maîtrise qu'avait Bergson de la langue latine. Sans aucun doute, cela a contribué à ne pas donner à ce texte l'importance qu'il mérite. Mais le récit que nous présentons nous montre qu'elle a été aussi très louée pour son contenu, ce qui est important, étant donné que deux des membres du jury, Charles Waddington et Émile Boutroux étaient des spécialistes en Aristote et en Kant respectivement (dont les points de vue s'opposent dans la thèse) : « la Faculté déclare que c'est là une des meilleures thèses de philosophie qui lui aient oncques été présentées » (M.P., 1890b, p. 131). Et s'il est vrai, comme l'a signalé Henri Gouhier (Bergson, 1972, p. IX), que Bergson n'a fait imprimer que les exemplaires exigés par la Faculté, en une occasion au moins, il a reconnu que cette thèse était une véritable œuvre. Dans une lettre adressée à Giovanni Papini, datée du 3 octobre 1909, c'est-à-dire postérieure à la parution de *L'évolution créatrice* !, il lui écrit : « Dans la liste de mes publications vous pourriez mentionner ma thèse latine : *Quid Aristoteles de loco senserit*, Paris, Alcan, 1889 » (Bergson, 2002, p. 299).

Bien qu'à l'époque elle semble avoir passée inaperçue, au moins un compte-rendu a été écrit par C. Bloch dans la *Revue des Études Grecques*, tome III, n° 9, janvier-mars 1890, pp. 117-118. Étant donné qu'il n'a été mentionné dans aucune bibliographie, nous le présentons ci-dessous :

H. BERGSON, *Quid Aristoteles de loco senserit* (thèse de doctorat). Paris, Alcan, 1890. In-8°, 79 p. Dans une dissertation en neuf chapitres, M. B. se propose de rechercher, parmi les obscurités du IV^e livre de la *Physique*, la définition du lieu et de montrer comment Aristote a substitué la notion de lieu à la notion d'espace, objet de tant de controverses modernes. Suivant Aristote, le lieu, distinct à la fois de la matière et de la forme du corps, n'est pas un corps ; il n'est pas davantage un intervalle vide ou un espace vide. C'est plutôt l'enveloppe du corps, ou, pour mieux dire, la limite intérieure du contenant (τὸ πέρασ τοῦ περιέχοντος σώματος). Par essence il est immobile (ἀκίνητον). Le lieu par excellence est le ciel ; c'est le lieu commun (ὁ τόπος ὁ κοινός) de tous les corps. Si l'on rapproche

cette définition de certaines autres doctrines physiques d'Aristote, on voit naître trois importantes contradictions : 1° comment le corps, étant mobile, peut-il être inclus dans la limite immobile du contenant qui est son lieu premier ? 2° comment un élément simple mobile peut-il être enveloppé dans un autre élément immobile qui est son lieu propre ? 3° comment enfin tous les corps, étant mobiles, peuvent-ils avoir pour lieu commun la superficie immobile du ciel ? Aristote résout ces trois contradictions par l'hypothèse du mouvement circulaire (ἡ κύκλω κίνησις), distinct du mouvement direct : 1° appliqué à la sphère céleste, le mouvement circulaire permet aux parties de la superficie sphérique de se mouvoir sans que la sphère elle-même se déplace ; 2° imitant celui de la sphère céleste, le mouvement circulaire des éléments concilie leur mobilité fondamentale d'éléments avec leur immobilité fondamentale de lieux naturels ; 3° enfin, par suite de la même imitation, le corps, passant d'un élément dans un autre, se meut dans des termes immobiles. Le corps a donc le lieu en acte et ses parties le lieu en puissance, et c'est de l'ordre et de la disposition des corps qui naît le lieu. Voilà une définition analogue à celle de Leibniz ; mais, dans Aristote, le lieu apparaît avec des caractères de grandeur finie et de qualité précise et il se sépare de l'étendue et de l'infini. Grâce à ces distinctions, et en définissant physiquement les divers genres du mouvement, Aristote a été amené à rejeter la notion de notre espace indéfini aux parties géométriquement différentes. M. Bergson conclut en disant « qu'il a enterré dans les corps non seulement l'espace, mais la question même » qui se pose à son sujet dans la philosophie moderne.

Suivant la tradition reçue, l'auteur (M. P.) indique que *l'Essai* s'est avéré beaucoup plus obscur et discutable pour les membres du jury. D'un côté, il donne une idée principale de chaque chapitre : « l'intensité n'est pas de la grandeur » (M.P., 1890b, p. 130) ; « si le temps n'est pas de la durée, il est de l'espace » (M.P., 1890b, p. 133) ; « la liberté est un fait, une donnée primitive de la conscience, que les objections des philosophes ont pu obscurcir, parce qu'ils ont méconnu la nature du temps, mais qu'elles n'ont pas ébranlé » (M.P., 1890b, p. 132). D'un autre côté, il signale quelque chose que nous ignorions jusqu'à présent. Le manuscrit de la thèse s'appelait *Qualité et quantité*, le sous-titre étant *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Nous savons qu'entre la présentation de la thèse et son impression Bergson a apporté des modifications (Cœuré & Worms, 2003, pp. 91, 93). L'une d'elles a été celle du titre, puisqu'il a éliminé les mots suggérés par François Évellin (Thibaudet, 1923, p. 54 ; Heidsieck, 1961, p. 23 ; de sorte que, si l'auteur avait conservé

le titre original, la présentation de ses trois premiers ouvrages aurait tenu la même structure : un titre et un sous-titre commençant par le mot *Essai*). Ce qui est intéressant c'est que le jury a reproché à l'auteur de la thèse d'avoir fait ce changement, parce qu'il considérait que l'autre titre était plus clair. Mais Bergson a répondu que le titre précédent « aurait été trop ambitieux, parce que la qualité et la quantité embrassent toutes choses » (M.P., 1890b, p. 133). Cela signifie que Bergson était tout à fait conscient que dans cet ouvrage il n'avait pas assez approfondi la nature du monde matériel, et que, par conséquent, il était plus prudent de focaliser le titre sur sa grande découverte : la durée de la vie psychologique. Pourtant, il est quand même frappant de voir que notre auteur signale que la question « était celle de la distinction entre l'âme et le corps (...) avec adjonction de celle du libre arbitre » (M.P., 1890b, p. 132), comme si Bergson avait déjà fait dans la soutenance quelque référence au problème du dualisme et à la tournure que prenait petit à petit sa réflexion (réflexion qui allait déboucher sur son deuxième grand livre ; ce qui confirmerait ce qu'a dit Bergson en 1901 au cours d'une séance de la Société Française de Philosophie [Bergson, 2011, pp. 249-250]).

Ceci ne devrait pas nous surprendre puisque la découverte de l'importance du mouvement du corps pour exprimer l'activité psychologique semble avoir été transmise à Bergson par le fameux comédien Edmond Got, qui fut son maître de conférences de lecture à l'École normale supérieure (sur ce point, voir Martin [2012]; et n'oublions pas les paroles de Jean Guittou sur l'une de ses virtualités : « Il suffit de l'avoir vu si maître de son visage et de ses gestes et de sa voix pour deviner qu'il eût fait un excellent acteur, surtout dans les rôles de la comédie : il aurait si bien interprété Molière ! » [1960, p. 116]). Cela veut dire que ses réflexions sur l'expérience motrice sont liées à la tradition biranienne et à la psychologie positive (comme l'a dit Gabriel Madinier [1938, p. II]), mais aussi, et surtout, à l'art dramatique. À l'analyse réflexive et biologique s'unit aussi l'esthétique. Dans *l'Essai sur les données immédiates de la conscience* on peut percevoir cette orientation esthétique de la philosophie bergsonienne, qui se reflète par exemple dans sa caractérisation de l'acte libre (2007, p. 129), et perdue dans *Matière et mémoire* (la théorie de l'intuition) et *Le rire*.

Finalement, comme nous savons déjà, et ce, au grand déplaisir du jeune penseur, aucun membre du jury n'avait remarqué l'importance du deuxième chapitre de *l'Essai*. C'est pourquoi nous pouvons excuser M.P., qui manquait de formation philosophique, de n'avoir pas compris entièrement l'importance de l'événement auquel il a assisté (et qui d'entre nous l'aurait fait à sa place?). De fait, ce récit nous montre pour la première fois la réception immédiate

qu'allait avoir l'œuvre écrite et pédagogique de Bergson dans certains milieux : une grande admiration pour son éloquence et son style littéraire, mais en même temps une grande incompréhension du sens profond de ses découvertes philosophiques. Heureusement, cela a changé depuis quelques décennies grâce au travail de divers interprètes qui nous aident à découvrir la richesse de sa pensée.

Références

- Adolphe, L. (1951). *La dialectique des images chez Bergson*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Adolphe, L. (1955). *L'Univers bergsonien*. Paris : La Colombe.
- Benrubi, I. (1942). *Souvenirs sur Henri Bergson*. Neuchâtel : Delachaux & Niestlé.
- Bergson, H. (1959). *Œuvres*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bergson, H. (1972). *Mélanges*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bergson, H. (2002). *Correspondances*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bergson, H. (2007). *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bergson, H. (2011). *Écrits philosophiques*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bloch, C. (1890). H. Bergson, Quid Aristoteles de loco senserit (thèse de doctorat). *Revue des Études Grecques*, (3)9, 117-118.
- Cœuré, S. & Worms, F. (2003). *Henri Bergson et Albert Kahn. Correspondances*. Paris : Desmaret/Musée départementel Albert-Kahn.
- Guitton, J. (1960). *La vocation de Bergson*. Paris : Gallimard.
- Heidsieck, F. (1961). *Henri Bergson et la notion d'espace*. Paris : Presses Universitaires de France.
- M.P. (1889). Thèses et soutenance de M. Pierre Janet, ancien élève de l'École Normale, professeur agrégé de philosophie au lycée du Havre. *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, (12)4, 161-166.
- M.P. (1890a). Thèses et soutenance de M. Alfred Baudrillart, ancien élève de l'École Normale, professeur agrégé au Collège Stanislas. *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, (13)5, 223-229.
- M.P. (1890b). Thèses et soutenance de M. Henri Bergson, ancien élève de l'École Normale Supérieure, professeur de philosophie au Collège Rollin. *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, (13)3, 129-134.
- Madinier, G. (1938). *Conscience et mouvement. Étude sur la philosophie française de Condillac à Bergson*. Paris : Librairie Félix Alcan.
- Martin, J. (2012). Un maître oublié de Bergson. *Annales bergsoniennes*, 5, 493-

499. Paris : Presses Universitaires de France.

Mossé-Bastide, R.-M. (1955). *Bergson éducateur*. Paris : Presses Universitaires de France.

Thibaudet, A. (1923). *Le bergsonisme* (vol. 1). Paris : Gallimard.

Annexe

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

THÈSES ET SOUTENANCE DE M. HENRI BERGSON, ANCIEN
ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, PROFESSEUR DE
PHILOSOPHIE AU COLLÈGE ROLLIN (27 DÉCEMBRE 1889)

par M.P.

Je ne suis qu'un barbare étranger sur ces bords,
Indigne, ô fils d'Hellé, de vous nommer mes frères¹.

Les fils d'Hellé ce sont messieurs les philosophes, ceux surtout de la nouvelle école ; ils méritent bien ce nom par l'outrance de leur subtilité. N'étant qu'un simple, hélas ! (qui donc a dit pour me consoler : *sancta simplicitas* ?) il y a beaux jours que j'ai renoncé à les suivre et à les entendre ; mais ils m'ont procuré, le 27 décembre, un plaisir toujours nouveau pour moi et que je n'avais peut-être ressenti jamais au même degré, celui d'écouter des phrases admirablement faites, dont je comprenais presque tous les mots, sans en comprendre, pour employer l'expression consacrée, un traître mot. Plaisir irritant, je vous assure, mais qui a sa saveur. J'en suis surtout redevable au candidat, que je n'avais jamais ouï maniant en public la parole, et qui la manie merveilleusement, avec une aisance, une élégance, une sûreté, une propriété vraiment incomparables.

Quant au fond, quant aux choses dites, si je n'y ai vu goutte, j'admettrais volontiers que la faute en est à mon intelligence qui baisse ; mais nous nous trouvons là plusieurs, dont quelques-uns étaient loin d'être les premiers venus. Par moments, nous nous tournions les uns vers les autres : –Comprenez-vous ? –Non. Et vous ? –Pas davantage. –Est-ce qu'on nous ferait poser ? –Eh bien, non ! Juges et candidat étaient les plus sérieux du monde. Ils s'entendaient ou paraissaient s'entendre parfaitement entre eux, sauf quand il leur arrivait, et cela leur arrivait, par ma foi ! –de dire : Ceci n'est pas clair ; je ne suis pas sûr de vous avoir compris ; votre thèse latine est beaucoup plus intelligible que la française ; au moyen âge on vous eût appelé *Doctor acutissimus*² ; c'est beaucoup, après tout, si l'on peut admettre comme vraies dix pages d'un

1. La citation est approximative. Cf. de Lamartine, *Le dernier chant du pèlerinage d'Harold*, XXXI.

2. *Docteur subtilissime*.

philosophe. –Ce charabia philosophique dont se moquait avec tant de raison, il y a quarante ans, notre ami le philosophe Barni, paraîtrait aujourd’hui clair comme de l’eau de roche. Il a été abandonné depuis pour le jargon allemand, et l’on sait ce que ce jargon-là met de limpidité dans l’expression d’une pensée rarement limpide. Nous autres qui ne sommes point du bâtiment, nous n’en connaissons même pas le vocabulaire. Quand on nous dit, par exemple, que « l’intensité n’est pas de la grandeur » nous ouvrons des yeux aussi grands que nos oreilles, et c’est ainsi pendant quatre heures !

Eh ! sans doute, nos philosophes se sont fait un monde à eux, où ils ne souffrent pas qu’on les dérange. Leur objectons-nous, à l’exemple de Molière, la réalité des choses, ils ont bientôt fait de nous remettre à notre place. Ce que nous appelons réalité, ils l’appellent apparence. Ils ne contestent point ces apparences, mais, persuadés que nul ne peut savoir si elles recouvrent ou non une réalité, ils les laissent de côté et spéculent et ratiocinent comme si elles ne recouvraient rien. Point ne leur chaut de ce vers :

Je l’ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
Ce qui s’appelle vu³.

Leur royaume n’est pas de ce monde, par cette bonne raison qu’il n’est point prouvé que ce monde existe. Descartes, Malebranche, Bossuet ? Non, ni même Leibniz ou Kant, qui ont bien leur petite dose d’obscurité ; mais Fichte, Hegel, Hartmann et tant d’autres d’autant plus précieux que le gros public ignorant les connaît moins et qu’on peut, sans en être suspect, ravager leurs plates-bandes.

Avouons pourtant que parler d’Aristote sans subtilité, ce serait montrer qu’on n’était pas digne d’en parler. Il n’y a personne d’assez habile pour pouvoir dire toujours quelle est au juste la pensée du stagirite. Que se propose M. Bergson dans sa thèse latine (*Quid Aristoteles de loco senserit*. 1889. Alcan, 82 p.) ? D’abord de prouver qu’il n’a pas oublié à quoi l’oblige son ancienne gloire de prix d’honneur, et d’écrire en latin avec une élégance, avec une clarté dans les mots qui fait illusion sur l’obscurité de la pensée. Ensuite, d’élucider, si c’est possible, une question à laquelle les historiens les plus développés de la philosophie d’Aristote n’ont consacré que quelques lignes. Pourquoi Aristote s’est-il borné à analyser la notion du *lieu*, plutôt que d’étudier le problème beaucoup plus complexe de l’*espace* ? Les textes fort difficiles où il est question de cette question ne permettant guère de la résoudre, c’est

3. La citation est approximative. Cf. *Le Tartuffe*, V, 3.

aux principes généraux de la philosophie aristotélique qu'il faut recourir, notamment, paraît-il, à sa théorie de la puissance [et] de l'acte appliquée à la distinction du tout et des parties. C'est là que M. Bergson trouve l'explication de la doctrine sur le *lieu*. Il la juge très cohérente en elle-même ; mais, à son avis, elle élude plutôt qu'elle ne résout les difficultés inhérentes à la notion d'*espace*. Quant à croire avec lui que pour entreprendre de les résoudre, ces difficultés, il faut se placer au point de vue moderne où Kant s'est placé, je m'y refuse, en ce sens du moins que le problème me semble tout aussi obscur depuis que Kant l'a traité qu'il l'était auparavant.

*Ne sutor supra crepidam*⁴, n'est-ce pas ? Soit ; je ne suis certes pas même un savetier en philosophie. Mais la manière dont ces messieurs traitent (je ne dis pas résolvent) ces problèmes ne fait que me troubler davantage. Le ciel, qui englobe tout, est-il ou n'est-il pas dans un lieu ? Cela dépend, nous dit-on, de la manière de comprendre le mouvement circulaire ou en ligne droite. Le ciel n'est pas dans un lieu, mais ses parties y sont, puisqu'elles en changent. Oh ! ma tête, ma tête ! Que vous ai-je fait pour que vous me la congestionniez ainsi ! Si je ne craignais d'être taxé d'impertinence, je dirais volontiers : *Dulce est desipere in loco et de loco*⁵.

Mais quoi ! le latin de M. Bergson est si clair en même temps que si élégant ! En le lisant, vous croiriez comprendre ; et savez-vous que c'est là un mérite plus rare encore que sa subtilité *acutissima* tout ensemble de fils d'Hellé, de docteur scolastique et de fréquentateur des Allemands ? Il n'y a pas à dire, la Faculté déclare que c'est là une des meilleures thèses de philosophie qui lui aient oncques été présentées.

La thèse française (*Essai sur les données immédiates de la conscience*. 1889, Alcan, 182 p.) a paru à ses juges naturels beaucoup plus obscure et discutable. Juge un peu, mon bon ! comme on dit sur la Cannebière. La question était celle de la distinction entre l'âme et le corps, laquelle n'est pas d'hier, avec adjonction de celle du libre arbitre. Mais il faut voir quelle forme vraiment nouvelle prend cette vieillerie, grâce à l'étonnante finesse psychologique de M. Bergson ! Il établit une distinction nette et tranchée entre les faits de conscience, qui sont uniquement des qualités, et les représentations du monde extérieur, soumises aux lois de la quantité et du nombre, notions qui dépendent elles-mêmes de celle d'espace.

4. La citation est approximative. Cf. Pline l'Ancien, *Naturalis Historia*, XXXV, 36, 85-86 : *Cordonnier, pas plus haut que la chaussure*.

5. Mot d'esprit : *Il est bon d'oublier quelquefois la sagesse sur le lieu*. Cf. Horace, *Odes*, IV, 12, 28.

De ces prémisses, le jeune philosophe arrive à des conséquences inattendues. Il a soustrait les états de conscience non seulement aux lois de l'espace, mais aussi à celles du temps. Il leur attribue simplement une durée qui ne différerait pas de la pure et absolue succession, conçue comme uniquement qualitative et échappant par suite à toute détermination d'ordre quantitatif ou scientifique. C'est par ce chemin sous bois touffu, s'il n'est sous tunnel, que M. Bergson en vient à déclarer illusoire et factices les difficultés soulevées à propos du libre arbitre. Et c'est pour lui chose si évidente qu'il n'y a point, dit-il, de problème du libre arbitre. La liberté est un fait, une donnée primitive de la conscience, que les objections des philosophes ont pu obscurcir, parce qu'ils ont méconnu la nature du temps, mais qu'elles n'ont pas ébranlé.

Telle est la conclusion en vue de laquelle la thèse a été écrite. Si j'osais, je dirais que, nous autres, il y a longtemps que nous sommes arrivés au même résultat sans nous y acheminer par des voies aussi ténébreuses et détournées. C'est sans doute que nous sommes comme ce bon M. Jourdain, qui avait le plus grand tort du monde de ne pas savoir ce que faisaient ses lèvres quand il prononçait les voyelles⁶. Mais n'allez pas croire que je blâme son maître. En toutes choses il est bon de savoir ce qu'on fait. Notre malheur, c'est que nous ne le savons pas plus, après avoir lu les pages si remarquablement écrites et si claires en apparence de M. Bergson, que nous ne le savions avant de l'avoir lu et entendu. Je voudrais pourtant, avant de poser la plume, donner une idée du chemin qu'il nous a fait parcourir.

Dans le manuscrit de sa thèse, son titre n'était qu'un sous-titre. Le vrai titre était *qualité et quantité*, ce qui, au jugement des argumentateurs, eût été beaucoup plus clair. Comme tout est relatif en ce monde ! Je me sens humilié, car je ne suis pas ébloui de cette lumière. M. Bergson ne me vient guère en aide quand il répond que le titre qu'on lui reproche d'avoir éliminé aurait été trop ambitieux, parce que la qualité et la quantité embrassent toutes choses. Jugez alors si j'ai ouvert les oreilles toutes les fois que, dans la discussion, ces deux grands mots revenaient ! Il me semblait toujours que quelque phrase égarée m'apporterait quelque lueur. Or, voici ce que j'ai retenu : nous aurions deux *moi*, l'un intérieur, l'autre extérieur, celui-ci quantitatif et celui-là qualitatif. Mais voilà qu'un instant après j'entends que l'essence du *moi* est d'être qualitatif, et celle du *non moi* d'être quantitatif. J'en conclus benoîtement qu'un de mes *moi* n'est pas un *moi* et que décidément je n'en ai qu'un, comme je l'avais toujours soupçonné jusqu'aux expériences des hypnotiseurs. J'ai

6. Cf. Molière, *Le bourgeois gentilhomme*, II, 4.

sans doute tort ; mais ne suis-je pas un peu excusable ? J'avoue en tout cas humblement que les expériences de M. Pierre Janet m'ébranlent plus que ne font les raisonnements présentés sous forme impeccable par M. Bergson⁷.

Vous pensez bien que les grands mots d'espace, de temps, de durée ont fait leur réapparition dans cette seconde partie de la soutenance. Il faut voir ce qu'ils deviennent sur tant de lèvres éloquentes. Bien entendu, ce que signifient ces trois mots, les philosophes avouent honnêtement qu'ils ne le savent point. –Si nous le savions, disent-ils, nous saurions toutes choses. –Ne les sachant pas, ils en disputent, c'est dans l'ordre, et c'est peut-être l'honneur de l'intelligence humaine. –Si le temps n'est pas de la durée, il est de l'espace. – Comment donc pouvez-vous affirmer même cela de choses que vous avouez ne pas connaître ? J'entends parler de « simultanités qui ont des parties ». Il me semble que j'aurais mieux compris des parties simultanées.

Mais je n'étais évidemment pas là pour comprendre. Doctrine ésotérique peut-être, langage d'initiés à coup sûr ; je voudrais du moins être assuré que ces messieurs l'emploient entre eux quand ils ne sont pas devant la galerie. Je garantis, en tout cas, –je n'en sais rien, mais j'en suis sûr, –que M. Bergson ne l'emploie pas quand il s'adresse à ses élèves du collège Rollin. J'entends dire qu'ils goûtent fort et admirent même leur jeune maître. Je ne m'en étonne pas, s'il leur parle ce langage pur et ferme, élégant, distingué, dont il nous a donné, durant quatre heures en Sorbonne, l'attrayant plaisir. Un peu de clarté, même superficielle, ne saurait rien ôter à la rare valeur philosophique que ses juges reconnaissent à ce brillant docteur et où paraît bien un fils d'Hellé.

7. Cf. M.P., Thèses et soutenance de M. PIERRE JANET, ancien élève de l'École normale, professeur agrégé de philosophie au lycée du Havre (21 juin 1889). *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, tome XII, n° 4, 161-166.